

Note de synthèse Budget primitif 2019

Présentée en Conseil municipal,
Le 18 décembre 2019.



Ville de
Valenciennes

Préambule

Le code général des collectivités territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce dernier s'est tenu à la ville de Valenciennes lors du conseil municipal du 11 décembre 2018.

Sommaire

I.	Budget Principal : Analyse du budget primitif 2019	3
1.	Un équilibre assuré entre nouvelles politiques publiques et optimisation des recettes communales.....	3
2.	Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouveaux services publics	4
a)	<i>Des dépenses de fonctionnement 2019 ajustées favorisant le développement des services aux publics</i>	4
b)	<i>Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction</i>	5
c)	<i>Une stabilisation à valeur constante des recettes réelles de fonctionnement à la répartition modifiée.....</i>	7
3.	Un programme d'investissement toujours ambitieux.....	8
a)	<i>Vision globale, hors remboursement du capital de la dette.....</i>	8
b)	<i>Chapitre 16, remboursement du capital de la dette</i>	9
II.	Budget annexe « Projets de rénovation urbaine ».....	10
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	10
2.	Détails de la Section d'investissement	10
III.	Budget annexe « Centre Aquatique ».....	11
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	11
2.	Détails de la Section d'investissement	11

I. Budget Principal : Analyse du budget primitif 2019

1. Un équilibre assuré entre nouvelles politiques publiques et optimisation des recettes communales

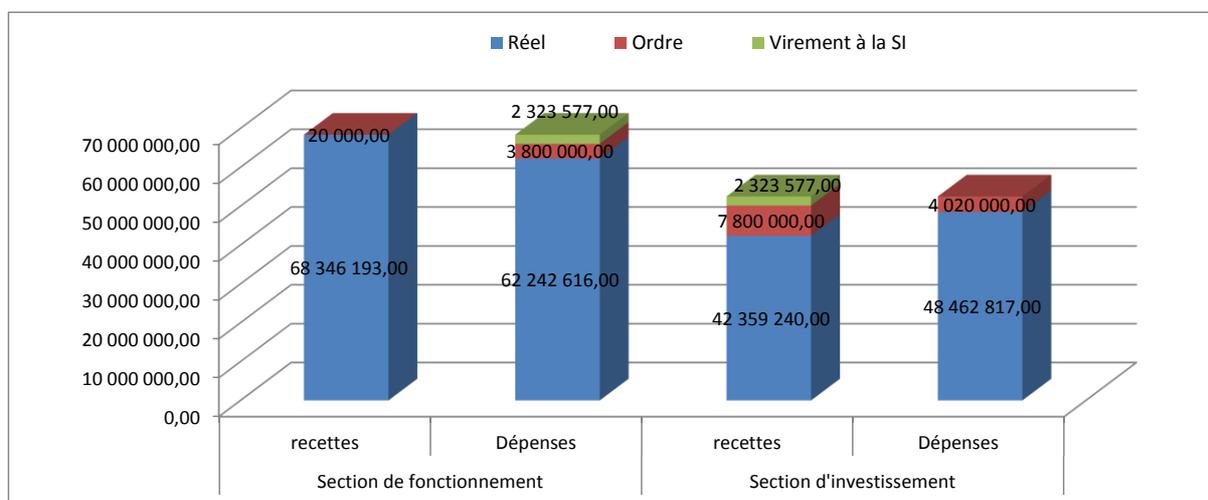
En 2019, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 120 849 010 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 68 366 193 euros ;
- Section d'investissement : 52 482 817 euros.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...

La section de fonctionnement affichant plus de recettes que de dépenses, un virement depuis celle-ci vers la section d'investissement permet de l'équilibrer tout en participant dans la seconde section à l'autofinancement de l'investissement. Pour le BP 2019, ce virement s'élève à environ 2.3 M€.



Le budget primitif 2019 se caractérise par :

- Une construction du budget de fonctionnement communal ajustée permettant la mise en œuvre de nouveaux services publics ;
- Une stabilisation dans leur globalité des recettes de fonctionnement ;
- Un programme d'investissement ambitieux ;
- Un maintien des taux de fiscalité toujours inchangés depuis 2012.

2. Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouveaux services publics

a) Des dépenses de fonctionnement 2019 ajustées favorisant le développement des services aux publics

Le tableau ci-dessous reprend les propositions budgétaires des services gestionnaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement, hors mouvement d'ordre.

FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	2018		2019	Evolution en % BP 19 / BP 18
	BP	BP	BP	BP	VOTE	BP	
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	14 976 125	15 021 852	15 698 191	19 363 117	19 575 643	17 000 000	-12,20%
Chapitre 012 - Ressources humaines	34 775 862	34 101 986	33 900 000	34 176 752	34 176 752	34 640 000	1,36%
Chapitre 014 - Atténuation de produits				0	1 000	1 000	
Chapitre 65 - Subventions et Participation	9 947 354	9 250 000	8 837 428	8 080 883	8 691 579	8 221 346	1,74%
dont Participation à l'équilibre des budgets annexes (6521)	200 000		195 000	215 010	27 556	858 885	299,46%
Chapitre 66 - Dépenses financières / Intérêts de la dette	2 055 000	2 016 000	1 680 000	1 465 000	1 465 000	1 610 000	9,90%
Dépenses de gestion	61 754 341	60 389 838	60 115 619	63 085 752	63 909 974	61 472 346	-2,56%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	184 686	148 019	256 286	231 286	231 286	270 270	16,86%
Total Dépenses de gestion	61 939 027	60 537 857	60 371 905	63 317 038	64 141 260	61 742 616	-2,49%

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à 61.7 M€. La diminution de 2.5 % est essentiellement due à la non reconduction des crédits inscrits pour l'exposition du British Museum.

Les évolutions à la hausse sont essentiellement liées à la mise en fonctionnement du centre aquatique et de la Brigade de Nuit.

En détail et par chapitre :

Le chapitre 011 « Charges à caractère général », d'un montant de 17 M€, représente 28 % des dépenses de gestion. La diminution constatée par rapport au budget primitif 2018 résulte principalement de la suppression des crédits inscrits pour la mise en œuvre de l'exposition 2018 du British Museum et à un ajustement des crédits inscrits sur la base des crédits consommés 2018.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » (34.6 M€) : son évolution maîtrisée de 1.36 % résulte de la prise en considération de la brigade de nuit, de la reprise sur une année pleine du périscolaire par la ville et la baisse induite par la création des services communs avec la communauté d'agglomération. Le glissement vieillesse technicité et autres évolutions réglementaires sont également intégrés. Les dépenses de personnel représentent 56 % des dépenses de gestion.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » représentent 13 % des dépenses de fonctionnement, ce chapitre est en augmentation par rapport au BP 2018 en raison des premières inscriptions liées à la mise en fonctionnement du centre aquatique.

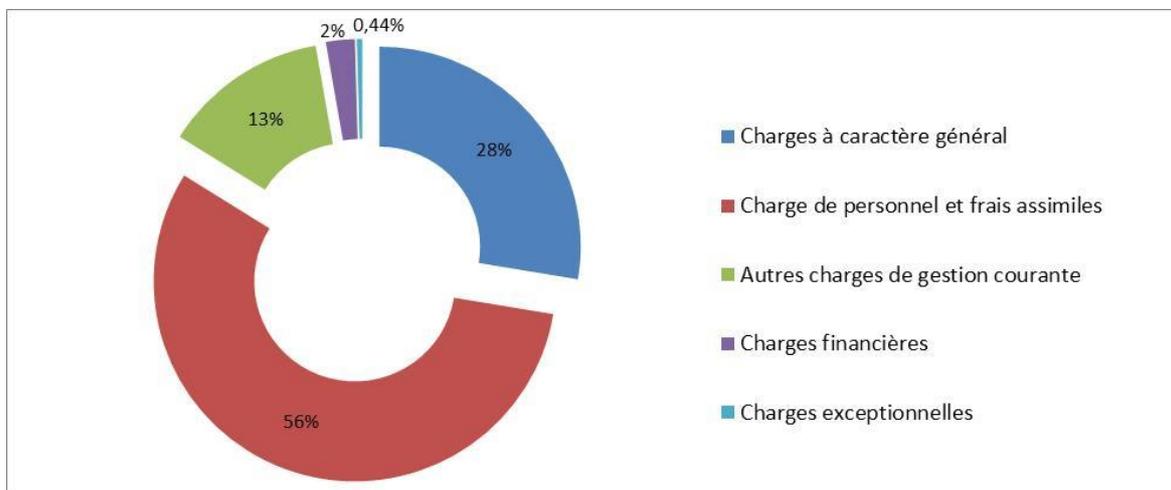
Cette participation à l'équilibre du budget annexe est partiellement compensée par une diminution des subventions, notamment en ce qui concerne la caisse des écoles (- 260 K€) conséquence de la reprise par la ville des activités périscolaires.

L'engagement de la commune auprès du CCAS est quant à lui conforté à hauteur de 1 882 K€.

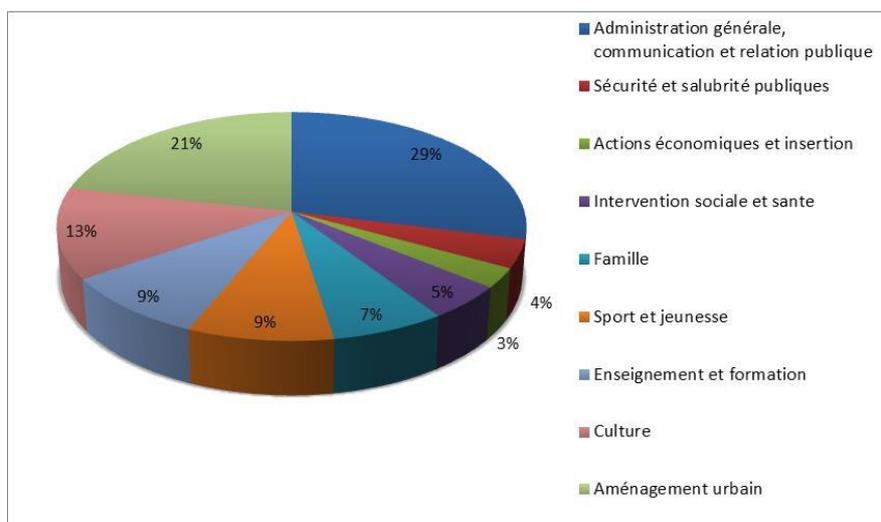
Les charges exceptionnelles sont évaluées à 270 K€ et représentent ainsi 0.4 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont provisionnées afin d'honorer les dépenses liées aux legs, et pour permettre des opérations telles que des annulations de titres sur exercice antérieur ou encore le versement de subventions exceptionnelles.

Enfin, le chapitre 66 « Charges financières » représente 2% des dépenses de gestion du budget général.

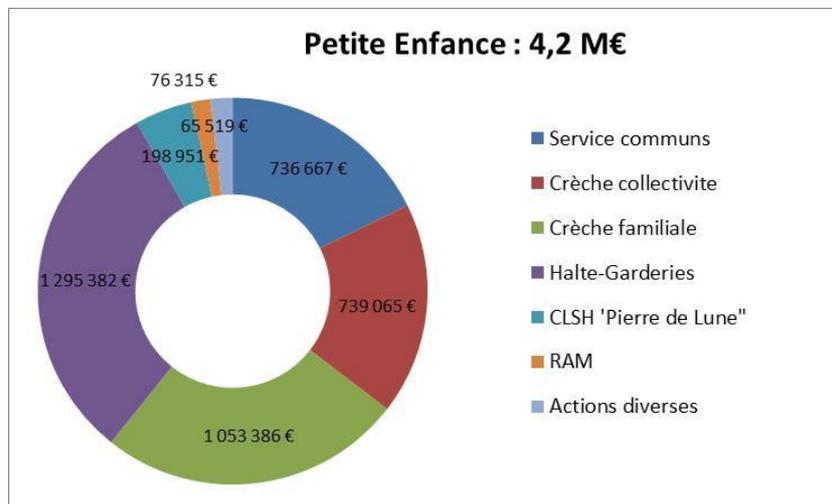
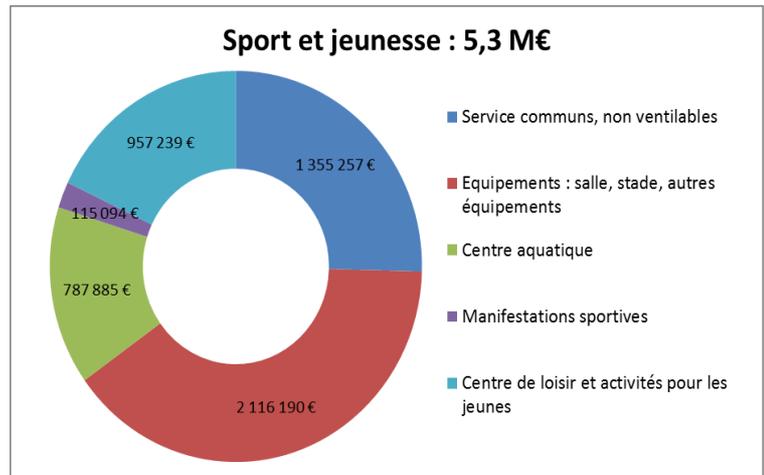
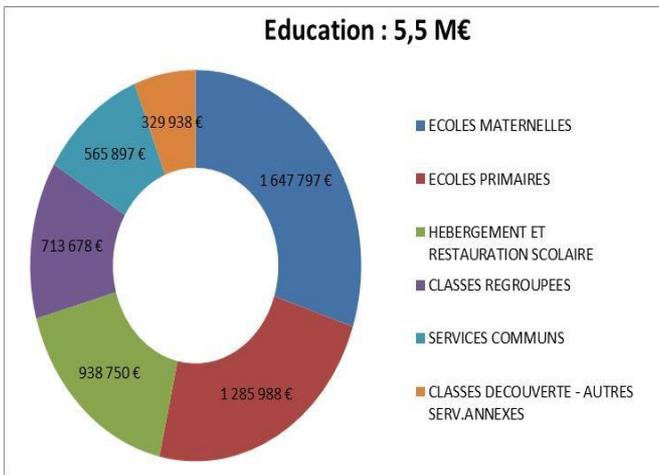
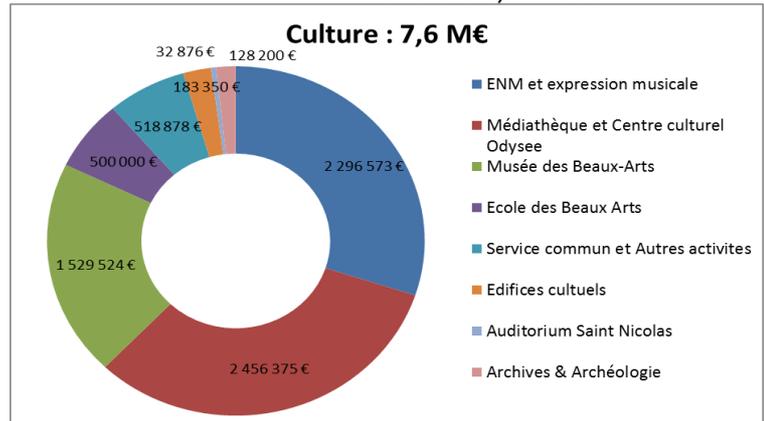
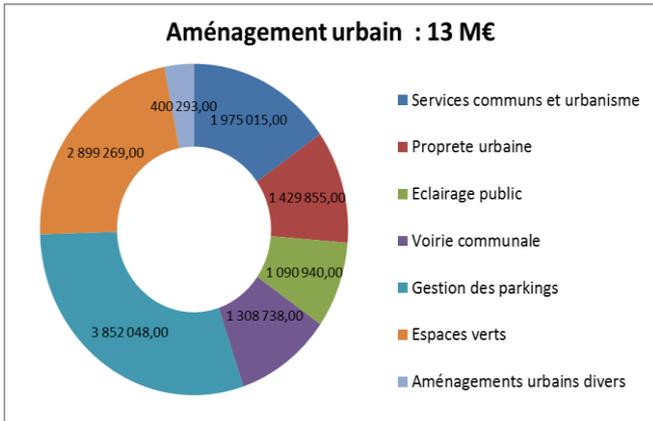
Répartition des dépenses de fonctionnement



b) Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction



En dehors de la fonction liée à l'administration générale, qui regroupe des fonctions dites « supports » et les dépenses qui ne peuvent être ventilées par fonction, les cinq principales thématiques de dépenses de la ville sont :



c) Une stabilisation à valeur constante des recettes réelles de fonctionnement à la répartition modifiée

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 68.3 M€ : une valeur stable par rapport au BP 2018.

FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	2018		2019	Evolution en % BP 19 / BP 18
	BP	BP	BP	BP	VOTE	BP	
Chapitre 70 - Produits des services	1 715 125	1 724 748	1 873 297	1 978 680	1 978 680	2 932 925	48,23%
Chapitre 73 - Impôts, taxes, FPIC, Reversement agglo	46 109 636	46 064 608	46 371 819	47 619 748	47 619 748	47 681 861	0,13%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	19 565 615	17 540 330	16 389 545	17 251 319	17 251 319	16 592 555	-3,82%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	1 531 709	1 272 785	887 586	956 730	956 730	828 352	-13,42%
Chapitre 76 - Produits financiers	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 013 - Atténuation de charges	298 402	196 000	150 000	100 000	100 000	150 000	50,00%
Recettes de gestion	69 221 487	66 799 471	65 673 247	67 907 477	67 907 477	68 186 693	0,41%
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	17 800	138 646	229 220	375 500	375 500	159 500	-57,52%
Recettes réelles de fonctionnement	69 239 287	66 938 117	65 902 467	68 282 977	68 282 977	68 346 193	0,09%

Les recettes fiscales représentent plus de 70 % des recettes de fonctionnement de la ville. Concernant la fiscalité directe, taxe d'habitation et taxes foncières, l'inscription au budget primitif équivaut à une augmentation prévisionnelle de 0.25 %, soit une évolution traduisant uniquement une revalorisation des valeurs locatives. Cette inscription est un choix de prudence au regard des différentiels de plus en plus marqués entre produits prévisionnels et produits définitifs.

L'attribution de compensation prévisionnelle diminue de par la création des services communs.

Les dotations de l'Etat représentent 19 % des recettes de fonctionnement de la ville et sont en baisse de 1.7 % par rapport au notifié 2018.

	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018	Evolution 2019/2018
	CA	CA	Pré CA	BP	BP 19 / Pré CA 18	
Dotation Globale de fonctionnement	11 957 624	11 606 309	11 829 941	11 730 000	- 99 941	-1%
<i>Dotation forfaitaire</i>	9 344 626	8 694 802	8 665 930	8 500 000	- 165 930	-2%
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	532 180	492 727	529 738	530 000	262	0%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	2 080 818	2 418 780	2 634 273	2 700 000	65 727	2%
Dotation globale de décentralisation	470 475	443 326	443 325	443 326	1	0%
Compensations fiscales	1 257 535	1 432 985	1 450 338	1 310 000	- 140 338	-10%
Autres dotations	29 751	27 035	41 588	50 360	8 772	21%
TOTAL	13 715 385	13 509 655	13 765 192	13 533 686	-231 506	-1,68%

Le montant attendu des subventions de fonctionnement est de 2.9 M€. Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et à la jeunesse, avec un montant programmé de 2.5 M€ versés principalement par la CAF. On trouve ensuite les subventions perçues pour les contrats aidés (300 K€ en diminution de 480K€).

Les prestations de services et le produit des redevances et loyers ont été estimés en fonction des tarifs actuellement appliqués et en prenant en compte les cessions effectuées sur l'année 2018. Les baisses de recettes de gestion sont par ailleurs justifiées par la neutralisation des recettes perçues lors de l'exposition 2018 « Une Histoire du monde en 100 objets » du British Museum.

Ces deux catégories de recettes représentent désormais 5.5 % des recettes de gestion.

3. Un programme d'investissement toujours ambitieux

a) Vision globale, hors remboursement du capital de la dette

	2015	2016	2017	2018	2019
	BP	BP	BP	BP	BP
Investissements Dépenses	22 627 230	13 325 708	21 185 935	21 663 704	41 247 817
Immobilisations propres	22 596 230	13 149 708	19 781 450	19 303 267	31 837 317
dont immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels,...)	2 036 677	862 327	3 915 265	1 436 746	1 836 646
dont immobilisations corporelles	4 632 659	6 778 997	9 989 408	11 903 091	24 689 241
dont travaux en cours	15 926 894	5 508 384	5 876 777	5 963 430	5 311 430
Subvention et fonds de concours	20 000	50 000	73 485	308 437	436 000
Avances consolidables et prise de capital	1 000	106 000	1 315 000	1 995 000	283 000
Participation aux budgets annexes					8 677 000
Dépenses diverses	10 000	20 000	16 000	57 000	14 500
Investissements Recettes	9 574 310	6 717 802	15 236 027	12 728 937	14 805 662
FCTVA et autres dotations (TLE)	2 150 000	2 150 000	2 270 000	3 750 000	3 400 000
Subventions d'investissement reçues	5 663 929	3 988 802	4 042 806	3 440 281	7 137 524
Avances consolidables et prise de capital	1 000	1 000	595 000		50 000
Cession	1 670 500	575 000	5 782 728	2 950 000	2 844 000
Participation des budgets annexes - 168751			2 542 333	2 588 656	1 372 638
Recettes diverses	88 881	3 000	3 160		1 500
MOD Dépenses	50 000	100 000	124 810	100 000	175 000
MOD Recettes	50 000	100 000	124 810	100 000	175 000
Solde	0	0	0	0	0

Ainsi pour 2019, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général, hors opérations réalisées pour des tiers, est de 41.2M€.

Les prévisions de recettes propres d'investissement sont de l'ordre de 14.8 M € (FCTVA, subventions, ventes ...).

Ces prévisions prévoient une participation de 8.7 M€ pour le financement du « Centre Aquatique » (budget annexe).

Quant au budget annexe « Rénovation urbaine », son excédent bénéficie au budget général à hauteur de 1.372 M€.

En détail, et par thématique :

o Sur le Sport avec :

- La participation au financement du « Centre Aquatique » (budget annexe) par une participation de 8.7 M€ ;
- La finalisation des travaux de la salle des sports « Cheminots » avec 962 K€ inscrits en 2019 ;
- La réalisation de travaux de voirie en vue de la coupe du monde de foot féminine (900 K€).

o Sur l'aménagement urbain, avec :

- Des travaux de voirie à hauteur de 16 M€ ;
- L'aménagement d'un square sur l'emprise foncière de la rue des Glacis (1.1 M€) ;

- Le comblement de carrières sur la commune (1.7 M€) ;
 - Le démarrage de nouveaux projets liés au développement du Centre-Ville : programme « Cœur de ville » et « Contrat de revitalisation artisanal et commercial » (235 K€).
- **Sur l'amélioration des services rendus à la population, avec :**
 - L'extension du réseau de vidéo surveillance : 720 K € ;
 - La mise en accessibilité des bâtiments publics et la prévention des risques : 540 K€ ;
 - Le développement des services offerts aux usagers au travers la mise en œuvre de projets informatiques (modernisation des moyens de paiement, finalisation du projet « Portail Famille »....)
 - **Sur l'entretien de son patrimoine, avec :**
 - La réhabilitation de l'Hôtel de ville : 375 K€ ;
 - La continuation des programmes d'économie d'énergie : 370 K€ ;
 - La relocalisation du service propreté urbaine : 425 K€.

Les dépenses d'équipement liés à l'entretien courant de son patrimoine et de ses équipements **représentent un peu plus de 7.2 M€ pour la ville**. Des chantiers importants sont par ailleurs prévus en 2019 dans les écoles (1.2 M€).

- **Sur le patrimoine et la culture, avec :**
 - La réhabilitation de la Basilique Notre-Dame (500 K€) ;
 - L'étude d'un projet d'espace muséal sur le site de la caserne Vincent ;
 - La finalisation du projet de bibliothèque numérique de référence.

b) Chapitre 16, remboursement du capital de la dette

Pour rappel, sur le budget général, l'encours de dette au 1^{er} janvier est de 50 M€. De fait, afin d'honorer l'annuité de la dette due en 2019 sont inscrits, au chapitre 16, 7 040 000 € pour assurer le remboursement en capital.

Ce montant sera éventuellement ajusté en cours d'année en fonction des éventuelles consultations d'emprunt décidées.

II. Budget annexe « Projets de rénovation urbaine »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

	2016	2017	2018	2019
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	25 000	25 000	25 000	1 000
Chapitre 66 - Dépenses financières hors intérêts de la dette	15 000	10 000	10 000	10 000
Total Dépenses de gestion	40 000	35 000	35 000	11 000
Opérations d'ordre	160 000	160 000	160 000	60 000
Total Section de fonctionnement	200 000	195 000	195 000	71 000

Le budget annexe « Projets de rénovation urbaine » porte peu de dépenses de fonctionnement pour cet exercice si ce n'est des charges d'intérêt liées à l'amortissement de la dette, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 600K €.

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 71 K€ €. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	2016	2017	2018	2019
	BP	BP	BP	BP
Investissements Recettes	1 474 000	3 454 323	2 635 656	1 587 639
Subventions d'investissement reçues	1 474 000	3 294 323	2 241 576	1 327 639
Cession		160 000	394 080	260 000
Investissements Dépenses	1 575 000	1 015 000	140 000	212 001
Immobilisations propres	1 575 000	1 015 000	140 000	212 001
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	45 000	1 000	20 000	20 000
dont immobilisations corporelles	670 000	925 000	120 000	192 001
dont travaux en cours	860 000	89 000	0	0
Chapitre 16 - Annuité en capital	59 000	56 990	67 000	63 000

Les dépenses d'équipement portent essentiellement sur de la voirie (190 K€).

III. Budget annexe « Centre Aquatique »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

Pour son second exercice, le budget annexe « Centre Aquatique » porte en section de fonctionnement les premières dépenses nécessaires au fonctionnement du bâtiment : mise en eau des bassins, premières factures liées au marché global de performance, démarrage de la délégation de service public...

De même, il est prévu 80 000 € au chapitre 66 « charges financières » pour régler la 1^{ère} annuité de l'emprunt contracté en 2018 pour ce budget annexe.

	2019
FONCTIONNEMENT	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	757 885
Total Dépenses de gestion	757 885
Chapitre 66 - Dépenses financières dont intérêts de la dette	80 000
Total Section de fonctionnement	837 885

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 787 885 €. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	2019
	BP
Investissements Recettes	11 653 000
Subventions d'investissement reçues	11 653 000
Investissements Dépenses	20 030 000
Immobilisations propres	20 030 000
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	0
dont travaux en cours	20 000 000
dont acquisitions	30 000

Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2019 l'inscription de 20 M€ de dépenses d'équipement portent principalement sur la réalisation de travaux.

En contrepartie, 11.6 M€ de subventions sont attendues, dont 4 M€ par la communauté d'agglomération et 7 M€ pour le conseil régional.

Il est également inscrit 250 K€ pour régler la 1^{ère} annuité en capital de la dette.

Pour assurer l'équilibre du budget, une avance du budget général a été inscrite à hauteur de 8.7 M€.